

# F E G

Fédération des enseignants genevois

p.a. case postale 5434

1211 Genève 11

## GRÈVE du 14 MAI 2004

### Vu

- La très forte mobilisation lors de l'après-midi de grève du 4 mai,
- Le rôle essentiel occupé par le secteur enseignement dans ce mouvement de protestation et de revendication,
- La dimension éducative et citoyenne que, par leurs fonctions, tous les collaborateurs du DIP assument,
- Le soutien accordé par les associations de parents et d'étudiants, les autres syndicats, etc. et par une large partie de la population et des salariés,
- Le manque total d'ouverture et de volonté de négociation de la part du conseil d'Etat,
- La désinformation à propos des réalités et réalisations de l'Ecole publique genevoise,
- La volonté de régression sociale et culturelle visible dans les interventions des leaders de la droite parlementaire,

**La Fédération des enseignants genevois appelle à  
UNE JOURNÉE DE GRÈVE LE VENDREDI 14 MAI  
précédée de plusieurs actions le jeudi 13 dès 16h.**

### Elle invite toutes et tous les collègues qui ont fait la grève le 4 mai à :

- Démontrer leur détermination,
- Agir pour que les sceptiques s'engagent dans ce mouvement,
- Participer à la **manifestation (jeudi 13 mai, 16h00)** pour le droit à la formation,
- Etre présents au **rassemblement (17h30) devant le Grand Conseil,**
- Participer à **l'Assemblée Générale de la fonction publique et du secteur subventionné** (19h30 à la salle du Faubourg), et voter la grève,
- Ne donner aucun cours le **vendredi 14 mai** toute la journée,
  - **8h - 11h**: assemblée de grève dans l'école : discussion sur la situation et préparation de calicots,
  - **11h30** : en cas de beau temps, rendez-vous de tout le personnel des écoles **au parc des Bastions,**
  - **13h30** : **rassemblement à la Place Neuve,**
  - **14h00** : **début de la manifestation,**
  - Vote d'une résolution à la Treille en fin d'après-midi.
- Informer les familles (les élèves et les étudiants, en fonction de leur âge) des raisons et des incidences de la grève,
- Demander aux parents de ne pas envoyer leur enfant à l'école ou de donner aux élèves des consignes de travail personnel,
- Organiser, si besoin, un service minimum (permanence, examens).

# L'ÉCOLE GENEVOISE :

*Trop chère...* Certains le crient. Regardons la réalité.

Voici un extrait des derniers chiffres publiés en matière d'éducation par l'Office fédéral de la statistique<sup>1</sup> pour comparer les **dépenses publiques pour l'instruction**.

## L'Etat dépense en 2000/01

### Pour un élève de l'école primaire :

à Genève fr. 10'500,- (9<sup>ème</sup> rang),      Zurich fr. 14'500,- (1<sup>er</sup> rang)      en CH fr. 11'000,-

### Pour un élève du CO :

à Genève fr. 14'500,- (7<sup>ème</sup> rang)      Zoug fr. 22'000,- (1<sup>er</sup> rang)      en CH fr. 15'000,-

### Pour un élève du Collège :

à Genève 17'500,- (20<sup>ème</sup> rang)      Zoug fr. 24'000,- (1<sup>er</sup> rang)      en CH fr. 19'500,-

*... et trop nulle !*

28,4% des élèves genevois obtiennent une maturité gymnasiale. Ce taux est de 17,9% en Suisse, de 15,9% à Zoug et de 18,6% à Zurich.

En outre, la qualité de l'enseignement public cantonal est reconnue. En particulier, une enquête de l'Université de Genève (*Etudiants 2001*, juin 2003) montre que **les bacheliers** (maturité gymnasiale) **des écoles publiques genevoises réussissent bien mieux que ceux des écoles privées**.

Nous revendiquons le titre de fonctionnaires, c'est-à-dire de collaborateurs motivés non par l'intérêt personnel mais par le bien public. Ce n'est ni en fragilisant ni en supprimant le statut de la fonction publique, et donc celui des enseignants, que Genève parviendra à faire face à la réalité et à assumer l'avenir. Les cantons (par exemple Zurich et Berne) qui ont cru en cette panacée sont confrontés eux aussi à des déficits importants. A Genève, les dépenses sont maîtrisées, mais les baisses d'impôts ne produisent pas les conséquences positives prophétisées.

## Nouvelles économies voulues par le Conseil d'Etat et des députés :

- Le premier projet de budget prévoyait au DIP 124 postes nouveaux estimés indispensables par le chef du DIP pour assurer la rentrée scolaire 2004. Le 2<sup>ème</sup> projet de budget soumis à la commission des finances (puis au vote du Grand Conseil) ne comporte plus que 99 postes nouveaux, dont 38 postes sont déjà utilisés cette année scolaire du fait de l'augmentation des élèves.
- A la **rentrée 2004/05**, avec une **augmentation du nombre d'élèves** qui se poursuit, **l'école primaire** devra accueillir les élèves avec proportionnellement toujours **moins de MS, de GNT, et RE, etc.**
- Avec environ **400 élèves au CO**, le DIP pourrait obtenir 30 postes... si les députés renoncent à leur volonté d'économies extrêmes.
- Avec environ **550 élèves de plus pour l'enseignement post-obligatoire**, **aucun poste n'est budgété**. Comme il faudra bien accueillir les élèves, ce sont les prestations hors enseignement frontal qui seront supprimées (cours facultatifs, appuis, dépannages, concertation sur programmes et évaluations, maîtrises de classes, etc.).
- **Le projet de loi de frein à l'endettement et plan financier 2004-2007** engageront un **nouveau programme d'économies** incompatible avec les besoins de la population, tout particulièrement en matière d'éducation. Les élèves sont plus nombreux, les attentes des familles sont fortes, les situations difficiles (notamment démotivation, violences, incivilités, échec scolaire, exclusion professionnelle) se multiplient.

*Nous vous mettons en garde : un « oui » au « paquet fiscal » provoquera des transferts de charges sur les cantons, donc de nouvelles coupes budgétaires et une augmentation des taxes d'études. 5.000 francs ou plus par an ! Le projet d'augmentation générale des taxes pour toutes les formations (Université, HES, Ecoles polytechniques) auxquelles donnent accès les études secondaires en est la preuve.*

<sup>1</sup> Dépenses publiques d'éducation, Indicateurs financiers 2001, OFS, Neuchâtel 2003, p. 30 à 33